

Communiqué du maire de Montargis Digeon (ndlr en italique) en rouge la Vérité:

Jeudi 29 octobre

Communiqué Lycée hôtelier & école Saint-Louis de Montargis.

La saisie immobilière d'une partie du Lycée hôtelier et école saint Louis de Montargis et la vente aux enchères ce jour au profit (Digeon, c'est au bénéficiaire et non au profit !!) des œuvres diocésaines du Loiret (Digeon, ce n'est pas une œuvre mais une Fondation donc une association qui n'est pas diocésaine car elle ne relève pas du droit canon mais du droit civil même si elle est dirigée par des cathos-pros –pharisiens- comme il se doit et nommés par l'évêque)

Met un terme à un conflit de plus de dix ans entre le locataire et son propriétaire (Digeon, c'est l'ogec qui a déclaré les hostilités en mars 2013 en entraînant la sci au TGI de Montargis sur les conseils de l'avocat spéculateur Merle).

Je tiens à remercier le docteur Jean-Pierre Door ancien maire et Président de l'agglomération montargoise, actuel député du Loiret qui depuis le début de ce conflit a pris le parti du maintien de l'école dans ses murs actuels (Digeon : Tout d'abord « ancien » prend un « s », il est vrai que sans lui tu ne serais pas maire donc tu peux remercier ton mentor en citant ses vieilles médailles dont la dernière lui sera pendue en 2022, Door a fermé administrativement l'école en 2001 et ce sont les anciens qui ont permis à l'école d'être dans ses murs et non DOOR).

J'associerai à ses remerciements le Président de la région Centre Val de Loire, François Bonneau, (c'est certain il a intérêt à ce que l'école hôtelière reste sur place et dans ses murs et terrain (obtenu sur dol) parce que la région reçoit de l'ogec un loyer de 80 K€ pour 2000M2 contre 30 000 € pour la SCI qui loue à ce prix à l'ogec Saint-Louis 12000 M2 et 8000 M2 de locaux) Jacques Tourne (Digeon le comique !! ce type a commis des faux pour obtenir des subventions du département et de la Région dont les preuves (scripta manent) sont sur la toile que la chambre d'accusation de la Cour d'appel d'Orléans a reconnu comme « étant des altérations à la vérité », c'est donc un escroc-catho-pro, ce type, Digeon, a été sanctionné par le Département : suppression de toutes subventions depuis 2016 en réponse à ses malversations ainsi que pour tous les ogec du Loiret) Jean-Pierre Drunat (Digeon, c'est un autre malfrat comme tu le sais, il a été contraint lui de fournir des cautions bancaires pour couvrir ses exactions et celles de Tourne et de Renaud... le trésorier, il a même eu un directeur qui a détourné des fonds, il a eu la chute de ses effectifs scolaires le condamnant à la démission tout comme son directeur parti, lui, en juillet 2020 et comme Tourne il a publié des faux bilans) anciens présidents de l'ogec et Maître Croison, Président de l'ogec saint-Louis (Digeon, Croison est l'auteur d'un faux en écriture, d'une fausse cession de parts par acte notarié entre son ogec (déontologie) et la sci, il a été condamné par le TGI de Montargis, il n'a pas fait appel lui et son compère-conseil Merle –bâtonnier de surcroît-) pour leur opiniâtreté à défendre l'institution (Digeon, des malfrats reconnus comme tel par la justice qui défendent selon toi l'institution porteur des valeurs chrétiennes catholiques... Digeon, tu es un comique, les effectifs scolaires grâce à eux ont fondu; juges en ! 60 élèves en lycée hôtelier, 60 élèves au collège et 80 en primaire, quand tu étais parmi nous, nous étions 780 sans élèves pour devenir des teneurs de queue de poêle ou de plateaux !!)

Bien entendu Monseigneur Blaquart, évêque du Loiret (Digeon, cette dénomination n'existe pas dans l'organisation de l'Église catholique en France... Blaquart-t-il peur de se nommer évêque d'Orléans à Montargis !!! ce type fut au courant des malversations en venant sur place les constater mais c'est un grand prêtre alors que diable la vérité... il a confirmé dans leurs actes ses malfrats qui lui sont inféodés... nous l'avons invité lui et son directeur diocésain à venir s'excuser devant les Présidents de la Région et du Département que nenni, comme pour la pédophilie, la pédérastie et les

malversations financières dans l'Eglise, on ne dit rien... on espère que ça va passer ... sans bruit) et son directeur diocésain qui ont apporté un soutien sans faille depuis le début, (contre toutes les règles chrétiennes de charité et d'amour de l'autre) qu'ils en soient remerciés (Digeon d'avoir fait des faux et de fermer en partie des sections scolaires de l'institution comme tu dis)

Maitre Merle fut aussi localement parmi ceux qui ont éclairé les démarches compliquées (Digeon c'est lui qui les a toutes lancées, jamais la SCI) ralenties par un propriétaire intransigeant (merci du compliment Digeon, nous, anciens élèves, nous ne transigeons pas et nous ne négocions pas avec des malfrats).

Enfin les services de la Préfecture ont essayé de maintenir le dialogue devenu impossible entre les parties (Digeon tu es un menteur, nous t'avons dit avant que l'on ne négociait pas avec des malfrats, c'est toi avec ton mentor Door qui avez organisé une réunion en préfecture en octobre 2016 pour obliger la SCI à signer un bail avec l'ogec, bail qui était validé dès juin 2012 par la Direction diocésaine; curieusement il n'y eut jamais de PV à l'issue de cette réunion alors que Door l'avait demandé, la SCI avait du bien plaider son cas, juste au demeurant, pour qu'aucun PV ne sorte... Dieu sait si un membre du cabinet a pris des notes et pris les documents probants que nous lui avons remis en séance devant le secrétaire général de la Préfecture).

Maintenant pour Saint Louis une nouvelle époque va débuter, telle une Renaissance après des années d'incertitudes. (Digeon, du comique tu passes à l'insipide et au grotesque ; Digeon tu as entendu commenus en Préfecture, en 2016, et de la bouche du rectorat, que Saint Louis, y compris son école hôtelière, pouvait être fermé sans problèmes pour que les écoles publiques reçoivent ses élèves. Digeon le comique, le lycée d'enseignement général a fermé comme annoncé en préfecture pas à cause du propriétaire à cause du nombre d'élèves inférieur par classe à 7 !!! 4 en 2019/2020. Arrête de mentir Digeon, tu devrais comprendre que ton « communiqué » grotesque, ridicule est contraire dans sa prise de position à la séparation de l'Eglise et de l'Etat et que la Laïcité ; te souviens-tu Digeon et ton mentor Door, dans le cadre de l'expropriation que la Préfecture vous faisait un cours de droit public et de droit tout court sur la laïcité, les lois qui s'appliquent à l'enseignement privé et au droit de propriété.

Digeon, la nullité est de quel côté ?